



Avis d'Appel d'Offres (AAO)
Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime
Port de Tanit

AAO N° : 001 /CPMP/PDT/2023

1. Cet Avis d'appel d'offres International fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Plan de passation de marchés publié sur le site de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).
2. Cet Avis d'appel d'offres est relatif au Dossier d'Appel d'Offres N° : 001 /CPMP/ PDT /2023.
3. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a reçu un financement du Fond Arabe pour le Développement Economique et Social « FADES », et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de Raccordement du Port De Tanit au réseau national d'adduction d'eau de Nouakchott

Les principaux travaux du projet à réaliser comportent :

- La fourniture et la pose de tuyau en PEHD, DE 315 mm, PN 10, y compris les pièces spéciales et toutes les sujétions ;
- Fourniture et montage des vannes de sectionnement, des ventouse et vidanges y compris les joints de démontage ;
- Réalisation des regards de visite et des ouvrages de ventouse et de vidange.

Les travaux seront exécutés entre Nouakchott et le Port de Tanit dans un délai ne dépassant pas 10 mois.

4. Le Port de Tanit sollicite des offres techniques et financières sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour le raccordement du Port au réseau national d'adduction d'eau, à partir de la ville de Nouakchott.
5. Le présent appel d'offres international est ouvert à toutes les entreprises spécialisées dans le domaine des travaux d'AEP et répondant aux critères et exigences prévues par les dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et les critères de qualifications du DAO, notamment en termes d'éligibilité, de qualifications techniques et financières et de moyens matériels, humains et financiers.
6. Les candidats intéressés par le présent appel d'offres international peuvent obtenir des informations auprès de la CPMP – Port De Tanit commune de M'Heijratt Moughataa de Benichab dans la Wilaya de l'Inchiri.
7. Les candidats intéressés peuvent également obtenir un dossier d'Appel d'offres complet, à compter du 12/09/2023, contre un Paiement non remboursable de 30 000 (trente mille) Ouguiyas MRU payable par chèque bancaire certifié au profit de Port De Tanit.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré, à partir du 12/09/2023 et jusqu'à la date de la visite des lieux, contre la présentation d'un justificatif du règlement de son prix, à l'adresse suivante :

CPMP – Port De Tanit commune de M'Heijratt Moughataa de Benichab dans la Wilaya de l'Inchiri.

Aucun retrait du DAO ne peut être effectué au-delà de la date de la visite des lieux organisée groupée et obligatoire, prévue le 12/10/2023.

8. La participation à la visite des lieux groupée est obligatoire pour l'ensemble des candidats à la soumission au présent Appel d'Offres International. Cette visite sera organisée par le Port de Tanit, une seule fois, le 12/10/2023. Le rendez-vous du rassemblement des participants est fixé à 9 heures locales à la sortie de la ville de Nouakchott vers Nouadhibou (Carrefour de l'Université de Nouakchott). Les dépenses résultant de cette visite sont à la charge du soumissionnaire. Une attestation sera délivrée par le Port de Tanit à chaque participant à cette visite. Cette attestation doit obligatoirement être remise dans l'offre du soumissionnaire. La visite des lieux sera suivie par une réunion d'information prévue par le Port de Tanit. La participation à cette réunion est facultative.
Pour toutes autres informations veuillez contacter l'autorité contractante : Port De Tanit commune de M'Heijratt Moughataa de Benichab dans la Wilaya de l'Inchiri,
mail : cpmp@port-tanit.gov.mr - Tél : +222 28 22 13 73 - BP :2363.
9. Les offres des soumissionnaires doivent être conformes aux dispositions retenues dans le Dossier d'Appel d'Offres.
10. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 26/10/2023 à 11h. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de 5 000 000 ouguiyas ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible, valable 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.
12. **Ouverture des offres**

La procédure d'ouverture des offres est prévue, à l'adresse de la CPMP ci-dessus, en deux temps :

- L'ouverture des offres techniques de tous les soumissionnaires, en présence de leurs représentants, est prévue le 26/10/2023 à 11 heures GMT.
- L'ouverture des offres financières des soumissionnaires qualifiés techniquement et conformes sera programmée à l'issue de la procédure d'évaluation technique des offres prévue par les dispositions du présent DAOI. Les soumissionnaires dont les offres sont techniquement qualifiées et conformes seront convoqués pour se faire représenter à la séance d'ouverture. Les offres financières des autres soumissionnaires leur seront rendues sans être ouvertes.

Tanit, le 12 Septembre 2023

Le Directeur Général

Ahmed KHATTRY

